

DES ÉTUDES À L'EMPLOI



SCIENCES HUMAINES APPLIQUÉES

ESPACE ORIENTATION
INSERTION PROFESSIONNELLE

Table des matières

Les secteurs professionnels proches de la discipline	3
Communication, Journalisme, Multimédia	4
Urbanisme, Aménagement, Développement local	6
Enseignement, Formation	8
Recherche, Innovation	10
Culture, Patrimoine, Tourisme	12
Conseil, Ressources humaines	14
Management, Fonctions administratives	16
Documentation, Métiers du livre	18
Des secteurs professionnels éventuellement envisageables	21
Social, Humanitaire	22
Marketing, Publicité	24
Sigles utilisés	26

Les secteurs professionnels proches de la discipline

Formations possibles à l'UGA

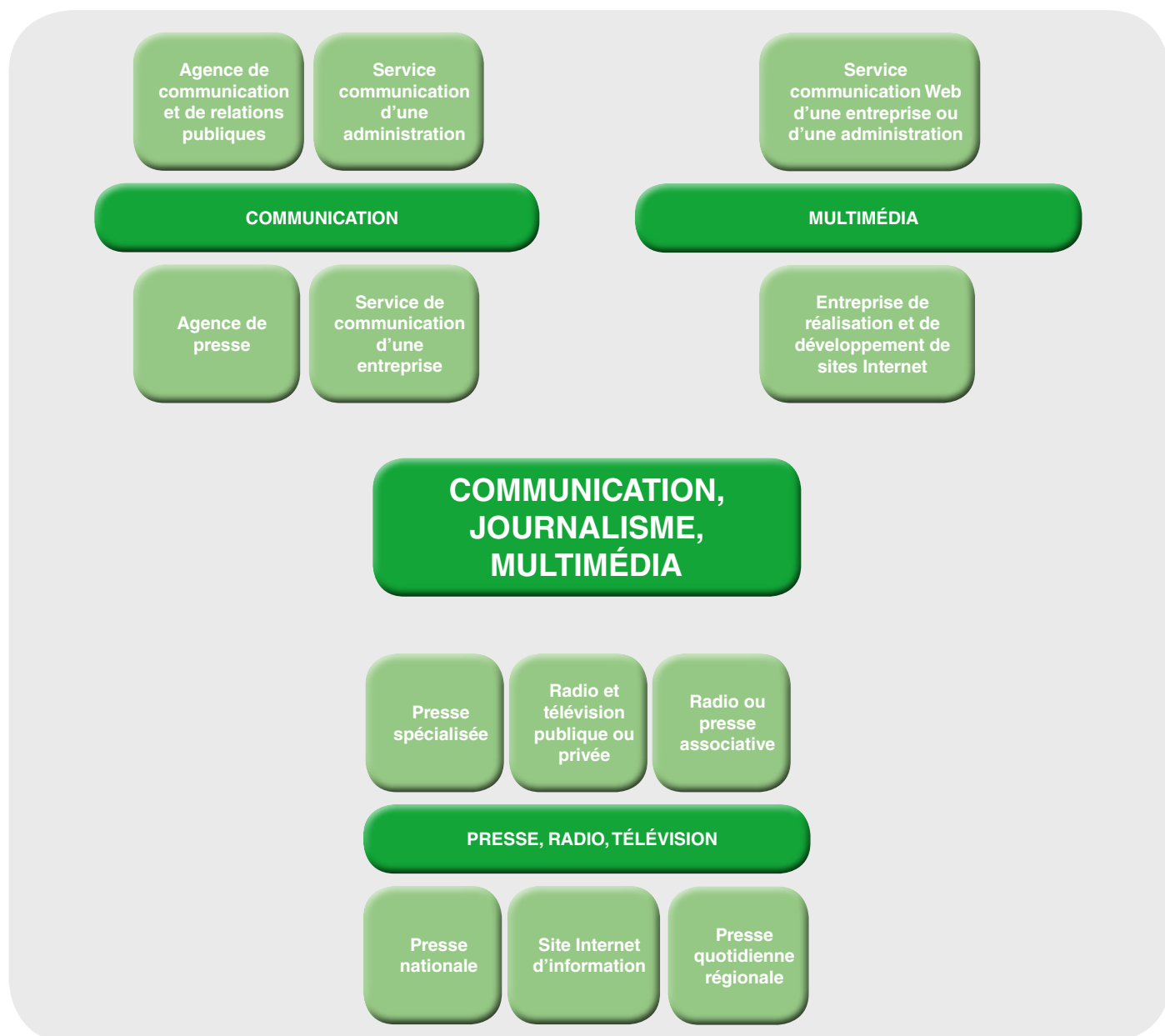
◆ Licence professionnelle (Bac + 3)

- [Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation Web](#)

◆ Masters (Bac + 5)

- [Information-communication publique et médias](#)
- [Communication d'entreprise](#)
- [Communication politique et institutionnelle](#)
- [Journalisme](#)
- [Communication marketing et digitale](#)
- [Double compétence : informatique et sciences sociales](#)

Des structures d'emploi possibles



Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.672 : Les métiers de la communication ; n° 2.674 : Les métiers du journalisme ; n° 2.685 : Les métiers du web
- Parcours ONISEP n° 166 : [Les métiers de l'information et de la communication](#) ; n° 130 : [Les métiers du Web](#) ; n° 158 : [Les métiers du sport](#) ; n°169 : [Les métiers du marketing et de la publicité](#)

Ressources numériques

- [Fiches CIDJ](#) sur [PROSE](#)

- Site [Mon orientation](#)



Urbanisme, Aménagement, Développement local

Décider de la construction d'infrastructures de transport (voie ferrée, route, etc.), rénover un quartier, choisir de développer des équipements collectifs (terrain de sport, école, bibliothèque, maison de la culture, etc.), ou mettre en valeur une région à travers son patrimoine naturel (parc naturel, littoral, etc.), industriel (promotion d'une industrie locale), ou culturel (musée), tels sont quelques-uns des champs qui relèvent de l'aménagement et du développement local.

Il s'agit donc de prévoir la construction, la rénovation et l'entretien des équipements collectifs relatifs aux transports, au logement, à la santé, à l'éducation, à la culture, au tourisme, à la cohésion sociale, etc. en prenant en compte les problématiques d'environnement.

Les décisions d'aménagement relèvent essentiellement des politiques publiques dans la mesure où les financements relèvent en partie de la collectivité. L'aménagement est encadré par de multiples règles juridiques : loi littoral, plan local d'urbanisme, SCOT - schéma de cohérence territoriale, etc.

Les collectivités locales (région, département, commune, structure intercommunale, etc.) sont les acteurs principaux de ces projets. On parle alors de développement local dont l'objectif est le développement économique, social et culturel d'un territoire, que ce soit un territoire rural, de montagne, littoral ou urbain.

La zone d'intervention des urbanistes, qui participent au développement local, se limite à l'aménagement de la ville.

Les projets d'aménagement passent par plusieurs étapes après une commande politique :

- analyse de la situation de départ en prenant en compte les données sociologiques, économiques, juridiques, historiques dans certains cas, etc.
- étude de faisabilité du projet qui intègre des données financières, juridiques, mais aussi des problématiques environnementales, de développement durable, etc.
- des préconisations sont soumises à l'approbation des élus qui prendront la décision finale.

Compte tenu de la pluridisciplinarité des approches nécessaires dans les projets d'aménagement, des compétences variées sont demandées. Ainsi, des connaissances en droit, économie, sociologie, histoire, géographie, voire même en philosophie ou encore en psychologie (notamment pour le développement social) complétées par une approche des problématiques liées à l'environnement et au développement durable sont-elles appropriées pour accéder à une qualification professionnelle dans le secteur de l'urbanisme, de l'aménagement et du développement local.

Des exemples de métiers

↳ **Chargé d'études en aménagement :** à partir de données quantitatives et qualitatives, il apprécie des situations, effectue un diagnostic, dégage des tendances ou élabore des prévisions dans le cadre d'analyses et d'études spécifiques liées à l'aménagement. Il peut aussi être amené à préconiser des choix et à fournir des outils d'aide à la décision.

↳ **Urbaniste :** il travaille à l'élaboration de projets, conseille et aide à la décision dans les domaines de l'aménagement et de la gestion

de l'espace. Il permet à ses interlocuteurs, Etat, collectivités territoriales, parfois investisseurs privés, d'appréhender les implications économiques, sociales et politiques d'un projet et de choisir entre ses diverses modalités de réalisation.

↳ **Conseiller en développement local :** il participe à la conception et à la mise en œuvre d'une stratégie globale de développement et de dynamisation d'un territoire (ville, région, bassin d'emploi...) en intégrant des préoccupations d'ordre économique (implantation de nouvelles entre-

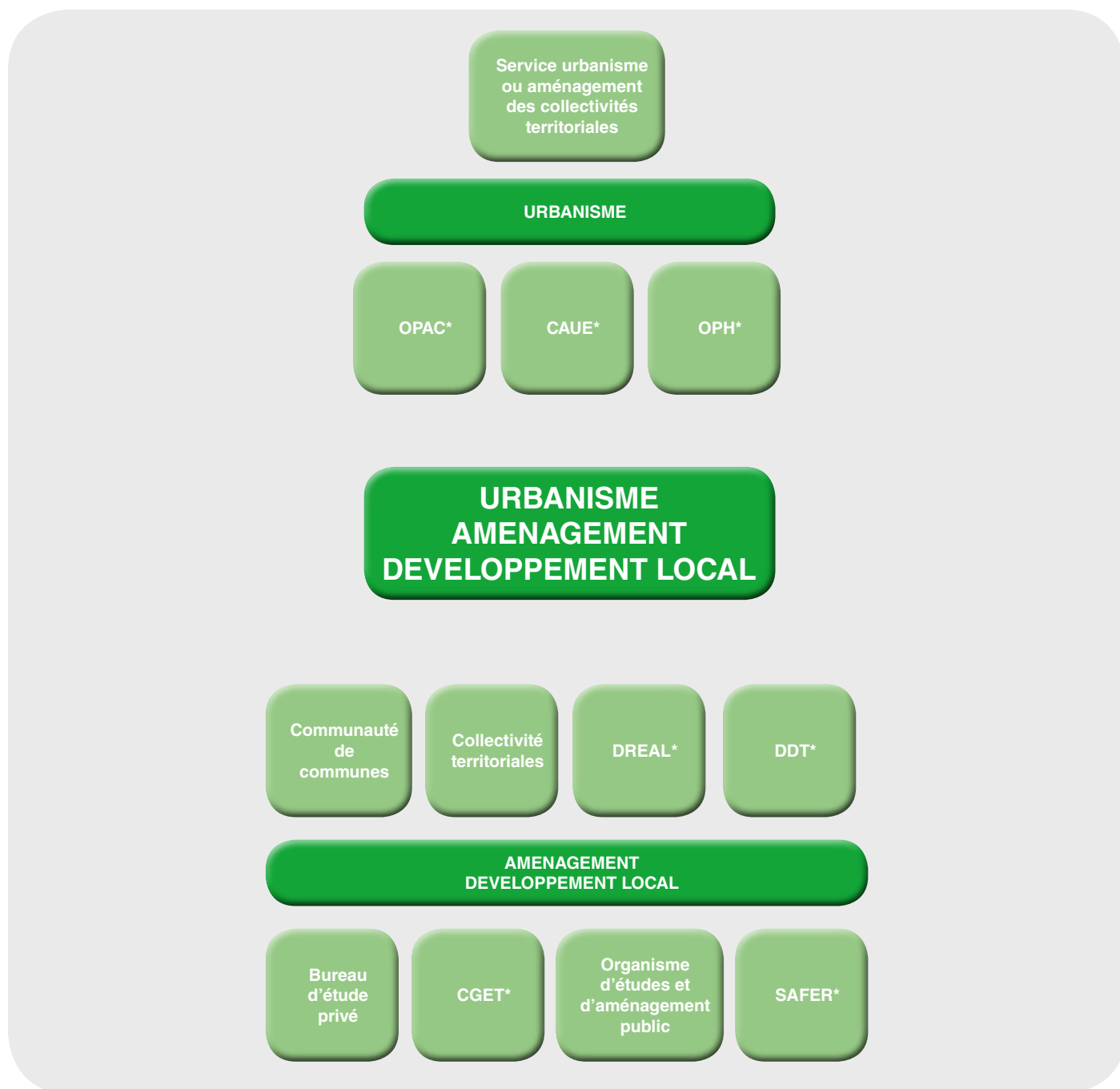
prises, protection de l'environnement...), social (habitat, équipements, services...) et culturel (programme de loisirs, de tourisme...). Son intervention commence par un diagnostic de terrain. Il rassemble des données socio-économiques puis il en fait une analyse, ce qui lui permet de repérer les points forts et les points faibles du secteur étudié. A partir de cette étude préalable, il fait des propositions. Il est ensuite amené à rechercher des financements publics et, quand les actions entrent dans leur phase de réalisation, il est chargé de surveiller la réalisation des travaux.

Formations possibles à l'UGA

♦ Masters (Bac + 5)

- [Design urbain](#)
- [Urbanisme et projet urbain](#)
- [Urbanisme et coopération internationale](#)

Des structures d'emploi possibles



Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.879 : Les métiers de l'urbanisme et de l'aménagement ; n° 2.878 : Architecte et collaborateur d'architecte
- Parcours ONISEP n° 151 : [Les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage](#)

Ressources numériques

- Fiches CIDJ sur [PROSE](#)

- Site [Mon orientation](#)

Enseignement, Formation



Ce secteur regroupe tous les professionnels spécialistes de la pédagogie, que ce soit dans l'enseignement initial ou dans l'enseignement relevant de la formation continue. Leur statut varie selon la (ou les) discipline(s) enseignée(s) et le public auquel ils s'adressent : professeur des écoles dans l'enseignement primaire, professeur de collège ou de lycée dans le secondaire, enseignant-chercheur à l'université, formateur d'adulte dans le système de formation continue, etc.

Ce secteur regroupe également des métiers ayant une forte proximité avec la pédagogie : conseillers principaux d'éducation, professeurs documentalistes, chefs d'établissements ou psychologues de l'éducation nationale, spécialité éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle dans les collèges et les lycées, conseillers pédagogiques, directeurs d'école ou psychologues de l'éducation nationale, spécialité éducation, développement et apprentissages dans le primaire, responsables pédagogiques ou conseillers en formation continue, etc. pour la formation des adultes.

Des exemples de métiers

↳ Formateur :

sa principale fonction est de transmettre des savoirs ou savoir-faire à des groupes en formation. Il élabore et fait évoluer les programmes pédagogiques, produits de formation, supports de cours... Le formateur peut également être chargé de la préparation et de l'organisation matérielle du stage.

↳ Responsable pédagogique :

son rôle est de concevoir et d'élaborer les supports pédagogiques, en collaboration avec les formateurs. Il est responsable de la qualité pédagogique, il définit les projets de produits et joue un rôle de proposition et de conseil vis à vis des clients. Il coordonne une équipe pédagogique de formateurs et peut dispenser lui-même des actions de formation.

↳ **Conseiller Principal d'Éducation (C.P.E.) :** il gère la vie scolaire dans les collèges et les lycées d'enseignement général ou technique. Il surveille les élèves et contrôle le respect du règlement intérieur de l'établissement d'enseignement (comportement, sécurité, effectifs, ponctualité, assiduité...) afin de garantir de bonnes conditions de scolarité. Il a à la fois un rôle d'encadrement, de dialogue et d'animation. Il encadre également les équipes d'assistants d'éducation.

↳ Inspecteur de l'éducation nationale (I.E.N.) :

c'est un cadre de la fonction publique qui participe à l'animation pédagogique et à l'évaluation du travail des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation. Ses missions s'articulent autour de quatre axes fondamentaux : inspecter et évaluer (évaluation des projets des établissements scolaires, évaluation des personnels ensei-

gnants...), animer et impulser (participation à l'organisation des établissements, aide à l'élaboration des projets d'établissements, prise en charge du recrutement et de la formation des personnels, définition des programmes disciplinaires, organisation des examens, aide au choix des équipements pédagogiques des établissements...).

↳ Professeur des écoles :

il enseigne aux élèves des écoles maternelles et primaires, soit auprès d'enfants ayant de 2 à 11ans. L'enseignement qu'il dispense est polyvalent : français, mathématiques, histoire et géographie, sciences expérimentales, langue vivante, musique, arts plastiques, activités manuelles et éducation sportive. Ce sont les contenus et les activités liés à toutes ces disciplines qu'il est amené à organiser et à conduire avec ses élèves.

↳ D'autres métiers :

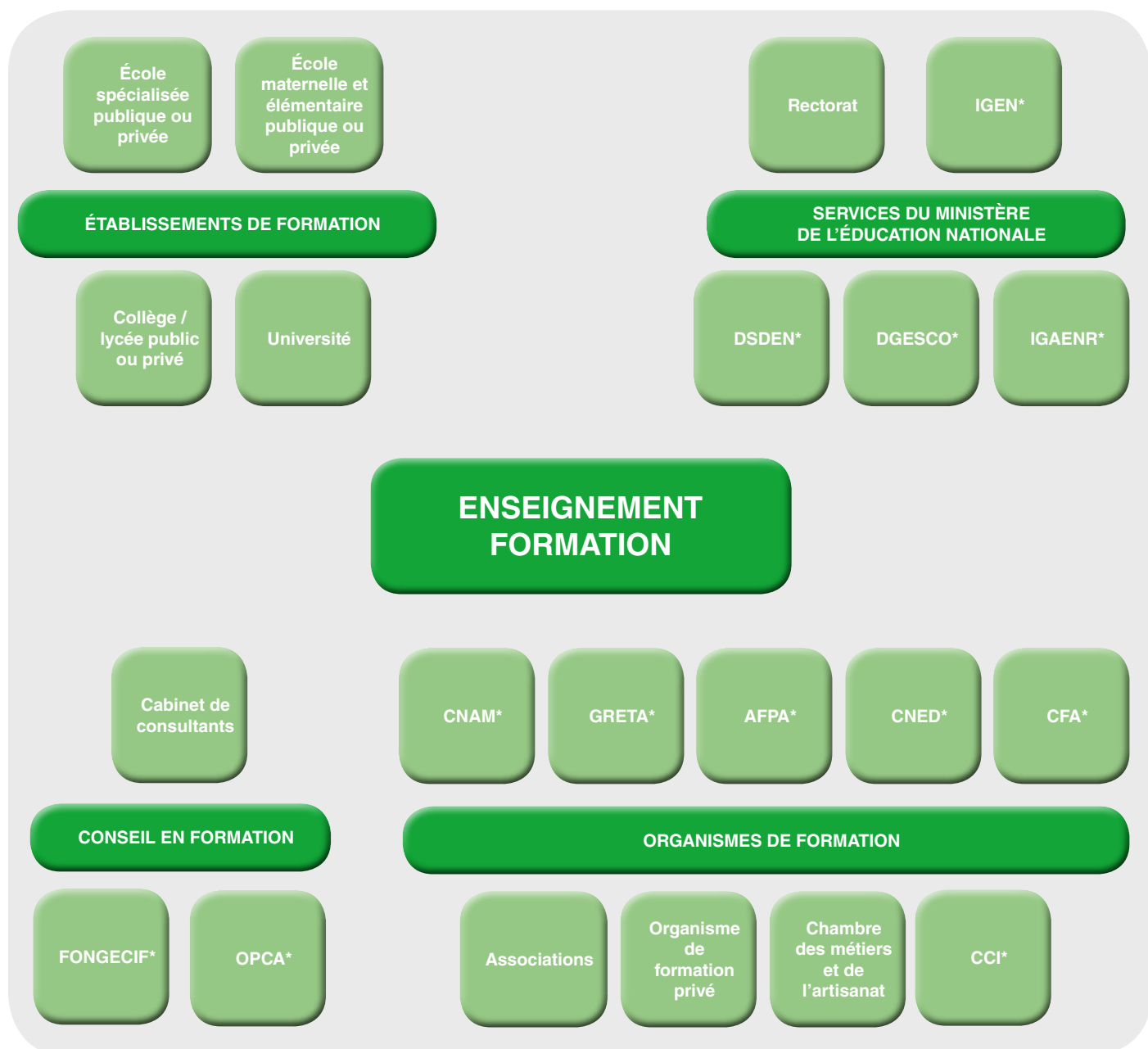
Conseiller en formation - Professeur d'histoire en collège ou en lycée - Enseignant spécialisé - Conseiller pédagogique - Professeur des universités

Formations possibles à l'UGA

♦ Master (Bac + 5)

- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré - [Encadrement éducatif](#)
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 1er degré - [Professorat des écoles](#)
- [Ingénierie de la formation professionnelle : apprentissages, travail et compétences](#)

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- [Les métiers et l'emploi dans l'enseignement](#) (ONISEP)
- [Les métiers de l'éducation nationale](#) (Ministère de l'éducation nationale)
- [Les métiers de l'enseignement et de la formation](#) (CIDJ)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiches CIDJ** n° 2.41 : Les métiers de l'enseignement ; n° 2.42 : Professeur des écoles ; n° 2.43 : Professeur de lycée et de collège ; n° 2.45 : Enseignant du supérieur

- **Parcours ONISEP** n° 117 : [Les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation](#) n° 132 : [Les métiers auprès des enfants](#)

Ressources numériques

- [Fiches CIDJ](#) sur [PROSE](#)

- Site [Mon orientation](#)

Recherche, Innovation



Ce secteur regroupe tous les professionnels assurant des fonctions d'étude et de recherche, fondamentale ou appliquée, qui peuvent conduire à l'innovation.

Étude

Le rôle du chargé d'étude est de rassembler les éléments de connaissance du sujet traité à l'aide de moyens et de techniques variés (questionnaire, entretien, etc.) comportant parfois des éléments chiffrés pour élaborer un diagnostic après en avoir évalué

les enjeux. Il peut également être amené à assurer un suivi des préconisations qu'il a rédigées.

Ce professionnel est assez fréquemment amené à travailler avec les acteurs des politiques publiques (Etat, collectivités locales, institutions publiques...) pour leur fournir les éléments d'analyse utiles à la mise en œuvre de mesures répondant aux besoins de la collectivité. Il peut également travailler au service des entreprises dans l'objectif de leur apporter un éclairage sur la stratégie à adopter pour se développer ou pour s'adapter aux évolutions sociétales, sur des dimensions très variées : les ressources humaines, la stratégie commerciale et le marketing, les méthodes de management, le choix des systèmes d'information...

Des liens entre recherche fondamentale et recherche appliquée

La recherche fondamentale a pour but de faire progresser les connaissances tandis que la recherche appliquée a pour objectif de répondre à un besoin en améliorant l'existant dans la plupart des cas. Mais la frontière est parfois mince entre ces deux aspects de la recherche. Dans certains cas, les résultats de la recherche fondamentale trouvent rapidement une application dans l'industrie ou les services et la recherche appliquée peut servir de base de travail pour une recherche fondamentale.

L'innovation

Les résultats de la recherche peuvent être source d'innovation. Ce sont alors les services recherche et développement des entreprises qui, s'appuyant sur l'évolution des connaissances, vont créer des produits, des procédés ou de services innovants dans le but de favoriser la croissance économique de leur entreprise.

Niveau requis : Pour travailler dans le secteur de l'étude, de la recherche et l'innovation, un Bac + 5 (master, diplôme d'ingénieur) est le minimum requis, voire même un Bac + 8 (doctorat), notamment pour exercer comme enseignant-chercheur.

Des exemples de métiers

↳ **Concepteur de produit d'écotourisme :** il élabore un produit touristique (circuits, séjours...) en intégrant des règles environnementales strictes et coordonne les différentes étapes de réalisation du montage de ce produit innovant jusqu'à sa mise sur le marché selon les règles de sécurité des biens et des personnes.

.....
↳ **Chargé de valorisation de la recherche :**

il accompagne les chercheurs pour protéger leurs travaux et favoriser leur application dans l'industrie. Pour cela, à l'occasion d'une découverte ou d'une invention d'un chercheur, il dépose un brevet. Puis, il recherche des partenaires pouvant être intéressés par les travaux du chercheur et négocie des contrats avec des entreprises privées ou publiques. Il favorise le transfert de technologies, la création d'entreprises...

.....
↳ **Enseignant-chercheur en philosophie ou en histoire :**

son travail comporte 2 volants : l'enseignement de l'histoire ou de la philosophie auprès des étudiants mais aussi la recherche fondamentale ou appliquée. Il supervise et réalise des travaux de recherche ou d'étude scientifique permettant d'explorer, d'approfondir ou d'enrichir les connaissances de sa discipline, à partir d'un travail bibliographique, en laboratoire et / ou sur le terrain et d'une réflexion personnelle, dans le cadre d'objectifs définis dans les thématiques du centre de recherche et de l'université de rattachement et selon des règles éthiques. Il participe aussi à la diffusion des connaissances scientifiques auprès de la communauté scientifique en publiant ses travaux et en participant à des conférences et à des colloques na-

tionaux et internationaux. Il contribue aussi à l'évaluation de ses pairs dans les publications et auprès des organismes de financement de la recherche, publics ou privés. En qualité de professeur d'université, il se doit d'assurer la responsabilité d'une formation universitaire, de diriger une équipe ou un centre de recherche et / ou de s'impliquer dans les structures de direction de l'université.

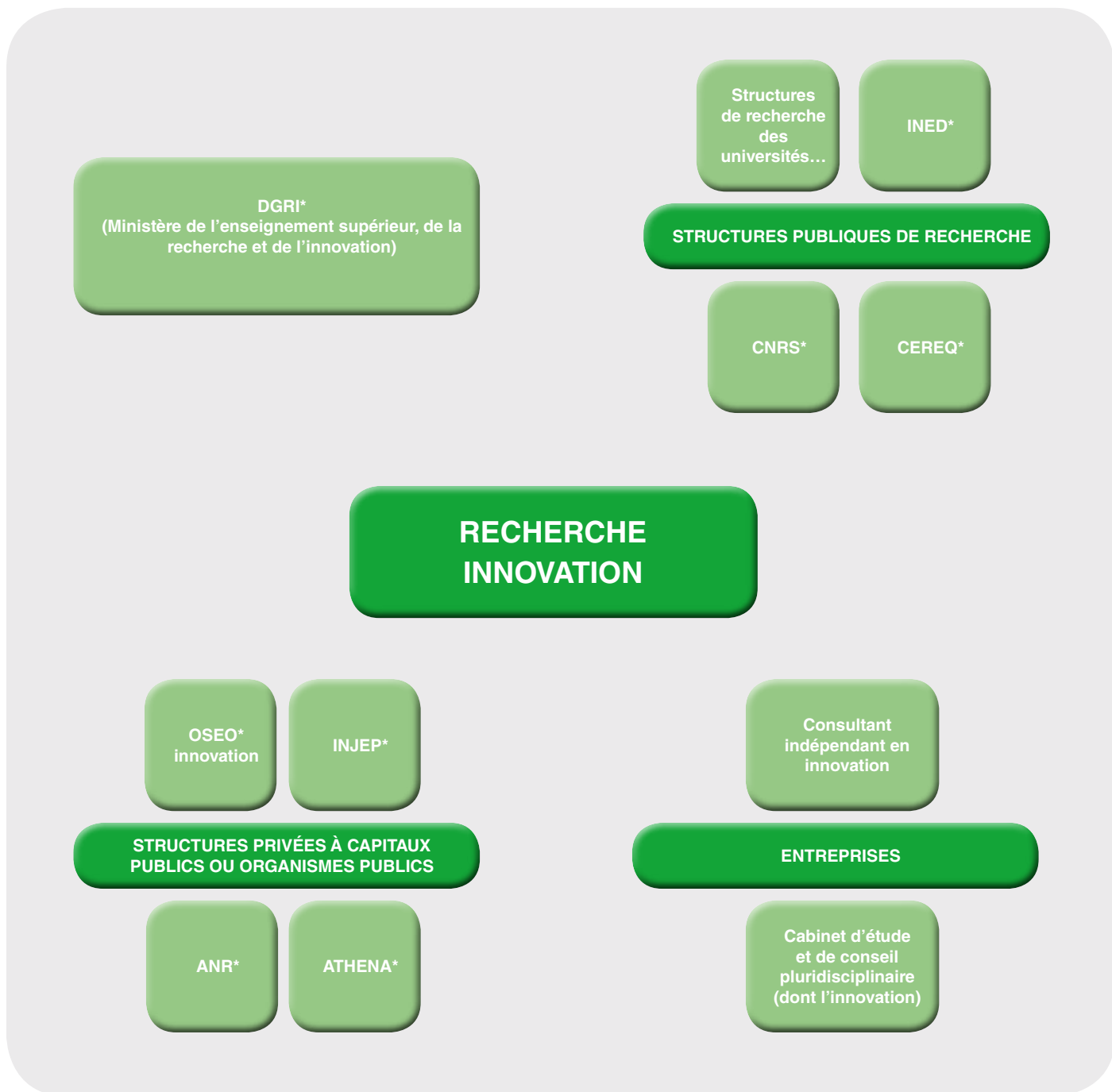
.....
↳ **Consultant pour l'innovation :**

dans une structure publique (pôle de compétitivité, chambre de commerce) ou dans une société de conseil, il agit comme expert vis-à-vis des PME ou de structures plus importantes pour les accompagner dans leur processus d'innovation : Recherche et développement (R&D), marketing, ressources humaines, etc.

Formations possibles à l'UGA

♦ Master (Bac + 5)

- [Management de l'innovation](#)
- [Philosophie pratique](#)
- [Histoire, philosophie, sociologie des sciences](#)
- [Philosophie ancienne et sciences de l'antiquité](#)
- [Histoire culturelle, politique et des échanges internationaux du moyen-âge à nos jours](#)
- [Histoire appliquée : société, environnement, territoires](#)
- [Histoire, archéologie et sciences de l'antiquité](#)



Liens utiles

- [Les métiers et l'emploi dans la recherche](#) (ONISEP)
- [Les chercheurs](#) (Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation)
- [Les enseignants chercheurs](#) (Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation)
- [Les principaux établissements publics de recherche](#)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.45 : Enseignant du supérieur ; n° 2.817 : Les métiers de la recherche

Ressources numériques

- [Fiches CIDJ](#) sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)



Culture, Patrimoine, Tourisme

Les professionnels de ce secteur sont chargés de mettre en valeur le patrimoine et de proposer des activités ludiques, des animations culturelles, des circuits organisés, etc. pour la découverte d'une région.

La palette des métiers de ce secteur est donc très large : de la conception, la production et la commercialisation de produits culturels et touristiques en passant par le développement et la promotion de sites, l'accueil et l'animation... tous ces professionnels sont au service des touristes.

Malgré la crise économique, le tourisme demeure l'un des premiers secteurs d'activité français. La vente constitue le principal gisement d'emplois, notamment grâce au développement de la vente de voyages en ligne (e-tourisme). Dans le domaine de l'accueil et de l'animation, activités cycliques par excellence, le tourisme propose pour l'essentiel des postes précaires et saisonniers, souvent mal rémunérés...

Niveau de recrutement : pour travailler dans le tourisme, les Bac + 2 et Bac + 3 (BTS et licences pro) sont appréciés des recruteurs. Mais les postes d'encadrement, peu nombreux, s'adressent aux Bac + 5.

Des exemples de métiers

↳ Chargé de mission culturelle :

acteur essentiel du développement culturel, il assure l'encadrement des projets de leur conception à leur réalisation : festival, concert, exposition, conférence, etc. Le chargé de mission culturelle met en place la programmation des événements culturels d'un centre, d'une collectivité ou d'une association. Il conçoit les projets, étudie leur viabilité et assure leur mise en œuvre. En relation permanente avec les partenaires locaux, il établit le planning, le budget et, selon la taille de la structure pour laquelle il travaille, met en place les plans de communication autour des différentes actions menées.

↳ Médiateur culturel :

il coordonne des activités de sensibilisation éducative et culturelle destinées à des publics spécifiques, jouant un rôle social indéniable. Tantôt centré sur la communi-

cation, tantôt proche de la gestion, tantôt associant les deux, le médiateur culturel assure le lien entre l'œuvre et le public.

↳ animateur du patrimoine :

il est chargé de faire connaître le patrimoine architectural, artistique, industriel d'une ville d'Art et d'Histoire en concoctant des circuits, des visites touristiques, de la documentation sur le patrimoine local. Il propose également une formation aux guide-conférenciers, aux enseignants et aux professionnels intéressés (élus, hôteliers, restaurateurs...).

↳ Concepteur de prestations touristiques :

il élabore un produit touristique (circuits, séjours, ...) et coordonne les différentes étapes de réalisation du montage du produit jusqu'à sa mise sur le marché. Il peut être spécialisé sur un type de produit ou une destination. Ce métier s'exerce au

sein d'entreprises de tourisme (tour-opérateurs, séjours linguistiques...) en relation avec différents intervenants (clients, fournisseurs, service commercial). Elle peut impliquer des déplacements (visites de sites, des prestataires, ...).

↳ Directeur d'office du tourisme :

il contribue à l'animation du tourisme local et à la valorisation du patrimoine en mettant en œuvre les prestations susceptibles d'attirer le public dans la région : il fait éditer des documents sur les loisirs, l'hébergement, la restauration... Il peut gérer des festivals et en assurer la promotion ... La gestion budgétaire lui incombe. Il assure le recrutement de personnels qualifiés, et les encadre. Il s'adresse aussi bien à des particuliers qu'au monde professionnel (agences de voyage, tours opérateurs, structures économiques et culturelles lors de congrès ou de séminaires...).

Formations possibles à l'UGA

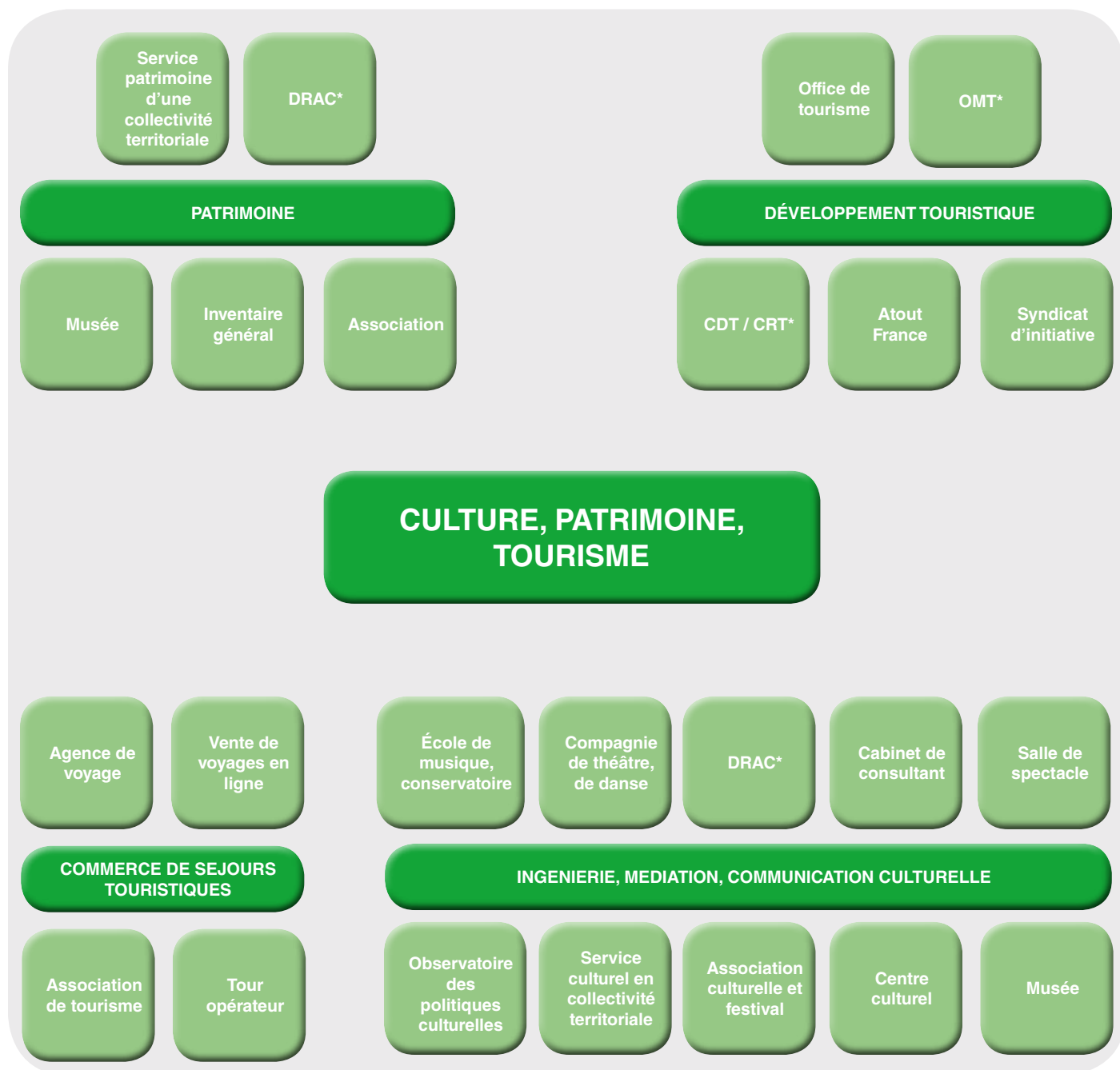
◆ Licence professionnelle (Bac + 3)

- [Guide conférencier](#)
- [Concepteur de produits touristiques patrimoniaux](#)

◆ Masters (Bac + 5)

- [Diffusion de la culture](#)

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- [UNATS](#) : Union nationale des associations de tourisme
- [ATES](#) : Association pour le tourisme équitable et solidaire
- [Atout France](#) : Agence de développement touristique de la France
- [Ministère de la culture](#)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.28 : Les métiers du management culturel ; n° 2.381 : Les métiers du tourisme
- **Parcours ONISEP** n° 172 : [Les métiers du tourisme](#) ; n° 159 : [Les métiers de la culture et du patrimoine](#)

Ressources numériques

- [Fiches CIDJ](#) sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)



Conseil, Ressources humaines

Conseil

L'activité de conseil vise à améliorer le fonctionnement et la performance d'une organisation publique ou privée.

Les domaines d'application sont nombreux et variés : stratégie d'entreprise, marketing, management, ressources humaines, formation, systèmes d'information, etc. Cependant, quel que soit le domaine d'intervention, le travail de conseil comprend toujours les mêmes phases : recueil de la demande, entretiens avec les responsables et le personnel

et analyse de la situation existante à l'aide des informations collectées. Vient ensuite la phase de préconisation de solutions et de recommandations, puis la formulation des conclusions qui peut conduire à la mise en place du changement.

Recrutement : pour accéder à ce secteur, un Bac + 5 est indispensable. Les cabinets internationaux sont de gros recruteurs. Et les jeunes diplômés sont largement concernés, puisqu'ils représentent souvent plus de la moitié des recrutés.

Ressources humaines

Les professionnels de ce secteur, présents dans toutes les entreprises et organisations, ont pour rôle la prise en charge des salariés, de leur intégration à leur départ et ce, sous différents aspects : recrutement, gestion de la paie et formalités administratives, gestion des carrières, formation, mobilité, relations sociales, communication interne...

Les deux tiers des salariés de ce domaine travaillent dans une entreprise ou une administration, le tiers restant dans des cabinets indépendants, centrés soit sur le recrutement soit sur le conseil dans la gestion des RH.

Recrutement : les besoins en professionnels de la gestion RH vont du niveau Bac + 2 à Bac +5. Les titulaires d'un Bac + 2 ou Bac + 3 occuperont des postes opérationnels tandis que les titulaires d'un Bac + 5 seront positionnés sur les aspects plus stratégiques : politique de rémunération, de formation, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, négociations collectives... en relation directe avec la direction.

Des exemples de métiers

↳ Auditeur social :

appelé par l'entreprise, il est chargé d'étudier le comportement des salariés au travail et d'évaluer leur capacité d'adaptation au changement. Il conseille et accompagne les dirigeants de l'entreprise dans l'élaboration de stratégies de transformation, d'adaptation et de conduite du changement. Il conçoit les processus de changements organisationnels et managériaux (humains, technologiques, financiers, informatiques, démarche qualité, sécurité, ...). Il vérifie si la loi est respectée dans le cadre des ressources humaines. Il intervient généralement pour préparer un changement important dans l'organisation de l'entreprise ou une fusion.

entreprise cliente. Il rédige également l'annonce et sélectionne des candidatures ou des candidats à présenter à l'entreprise cliente.

↳ Chargé de formation :

il met en œuvre la politique de formation d'une structure ou assiste les dirigeants dans leur politique de formation selon les orientations stratégiques et les objectifs de développement visés. Il analyse et diagnostique les besoins de l'entreprise et conduit les audits pour proposer des actions, élaborer des plans de formation. Il peut être amené à suivre le bon déroulement des formations et à en établir le bilan. Enfin, il joue un rôle de prospective et de commercialisation.

lon la législation sociale, la réglementation du travail et la politique des ressources humaines de la structure. Il peut préparer et contrôler les bulletins de salaires ou peut réaliser le suivi de contrats d'externalisation de services (paies...).

↳ Conseiller Pôle Emploi :

il prend en charge les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi et définit le projet individuel avec la personne (emploi, création d'entreprise, formation, ...). Il lui propose des actions et des axes d'évolution, la conseille dans ses démarches. Il peut concevoir et animer des actions collectives sur des thèmes liés à la formation, l'emploi. Il apporte aide et conseils aux entreprises pour affiner la définition des profils de poste, suivre la diffusion des offres d'emploi, accompagner dans la mise en place des mesures d'aide à l'embauche, informer sur la législation concernant les recrutements...

↳ Consultant en recrutement :

il définit en collaboration avec l'entreprise cliente, le profil de la personne recherchée. Il rédige une définition de fonctions ainsi qu'un descriptif des activités de l'en-

↳ Assistant Ressources Humaines :

il réalise le suivi administratif de la gestion du personnel (contrats, absences, visites médicales, déclarations aux organismes sociaux, ...) et de la formation continue se-

↳ D'autres métiers :

Assistant de formation - Coach - Consultant en accompagnement au changement - Responsable recrutement - Responsable formation...

Formations possibles à l'UGA

◆ Licence professionnelle (Bac + 3)

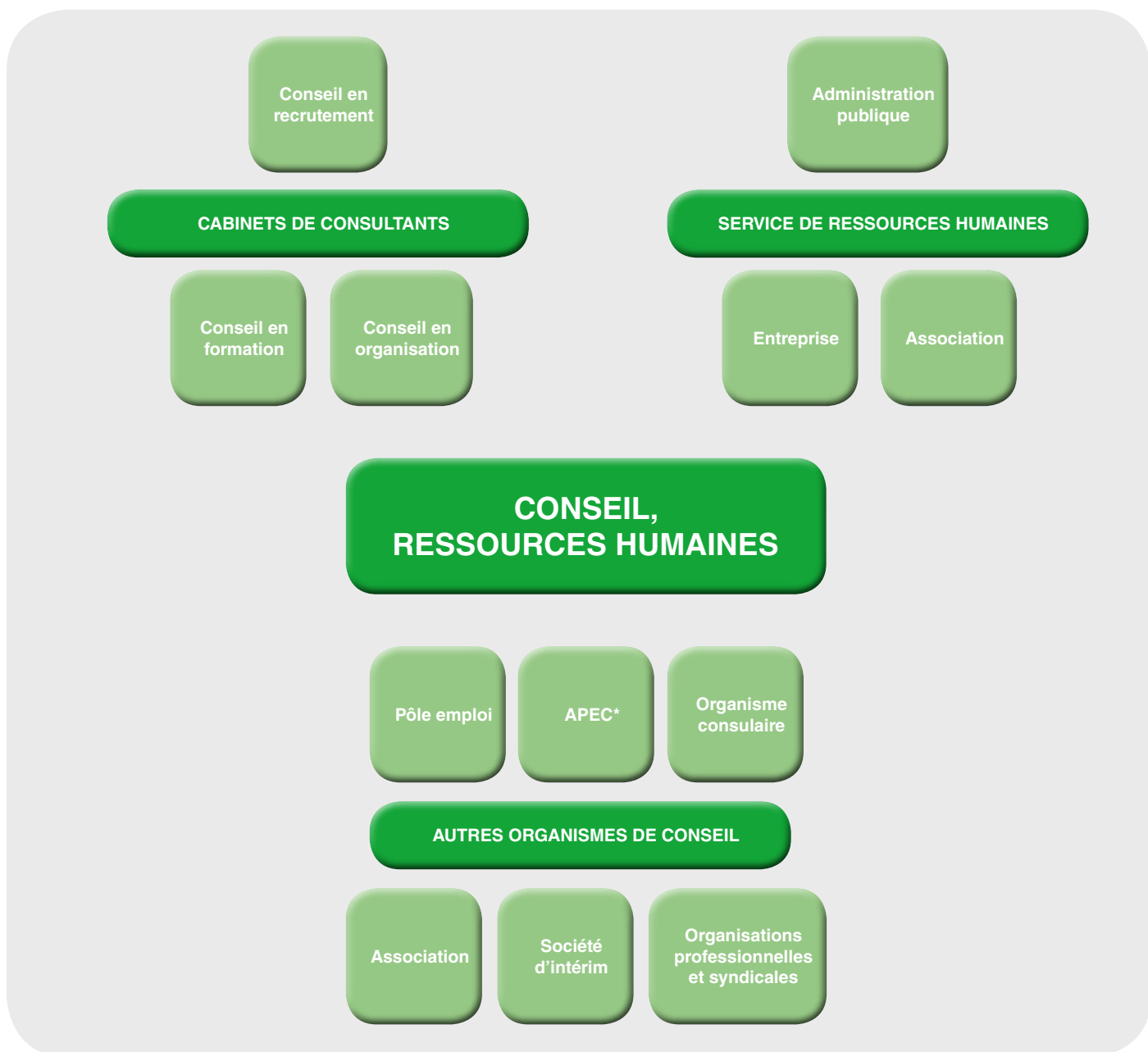
- [Gestion et accompagnement des parcours professionnels](#)

- [Gestion des ressources humaines et de la paie](#)

◆ Master (Bac + 5)

- [Management stratégique des ressources humaines](#)

Des structures d'emploi possibles



Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.339 : Les métiers de l'audit et du conseil en entreprise ; n° 2.335 : Les métiers des ressources humaines
- Parcours ONISEP n° 150 : [Les métiers de la comptabilité et de la gestion](#)

Ressources numériques

- Fiches CIDJ sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)

Management, Fonctions administratives



Le management consiste à définir une stratégie globale pour une entreprise ou une administration et à en superviser son exécution. Les managers assument donc une double responsabilité, à la fois stratégique et opérationnelle.

Au cœur des services support de la structure, la fonction administration, gestion, organisation, quant à elle, prend en charge le quotidien des activités administratives.

Le management

Une responsabilité stratégique

Cela passe par :

- la définition de la stratégie en terme d'objectifs à atteindre
- l'élaboration des objectifs de modernisation et de développement de l'entreprise
- la définition des grandes lignes de la politique commerciale, de distribution et de conquête de nouveaux marchés, etc.

Une responsabilité opérationnelle

Pour mettre en œuvre cette stratégie, il faut également s'assurer que les moyens organisationnels, techniques, financiers, logistiques, mais aussi humains sont mis en œuvre de façon satisfaisante.

L'administration

Il s'agit :

- d'assurer l'intendance de la structure, par exemple la logistique, l'entretien des bâtiments, la distribution du courrier, la réservation des salles de réunion, etc.
- de veiller à l'application des politiques de sécurité et à l'amélioration des conditions de travail en lien avec les instances représentatives du personnel.

Recrutement : les cadres en charge des services généraux sont présents dans les grandes et moyennes entreprises ainsi que dans l'administration. Dans les petites entreprises, ces missions sont gérées par le dirigeant de l'entreprise ou l'un de ses collaborateurs (assistant de direction, adjoint de direction, directeur administratif et financier...).

L'organisation et l'optimisation des processus administratifs

Les missions de l'organisateur consistent à :

- effectuer un audit d'organisation (recueillir l'expression des besoins, identifier les dysfonctionnements, ...),
- définir et planifier les processus administratifs en relation avec le système d'information de l'entreprise.

Recrutement : Les principaux employeurs sont les sociétés d'audit, de conseil ainsi que les SSII, mais aussi l'administration. Certains organisateurs sont intégrés en tant que salariés au sein de la structure et rattachés soit à une direction administrative, soit à une direction des systèmes d'information. Seules les grandes structures (en particulier de services) ont vocation à créer un poste d'organisateur.

La fonction secrétariat de direction

Elle intervient en support de l'activité d'un ou plusieurs cadres de direction ; elle prend en charge l'organisation quotidienne et le traitement de différents dossiers.

La fonction couvre deux types d'activités qui sont de plus en plus imbriquées :

- la gestion de dossiers ou projets touchant à l'organisation et à la communication interne et externe de l'entreprise comme la gestion de certains dossiers spécifiques (commerciaux, juridiques, relations entre les services centraux et les entités métiers, etc.), l'intervention sur des aspects organisationnels (réunions, déplacements, ...), le suivi dans le cadre d'un reporting aux supérieurs ou autres collaborateurs... et la gestion de la communication entre le cadre dirigeant et son réseau d'interlocuteurs (autres directions ou services, clients externes, médias, etc.).
- la prise en charge du secrétariat au quotidien : traitement du courrier, gestion des agenda(s) et qualification des appels (filtrage, etc.), archivage et classement des documents, des dossiers... et rédaction de notes, rapports, comptes rendus de réunions...

Recrutement : l'assistant ou le secrétaire de direction peuvent occuper cette fonction dans tous types d'entreprises ou d'administrations. C'est toutefois au sein des grandes structures que le statut cadre y est le plus souvent accordé.

Des exemples de métiers

↳ Assistant de direction :

outre ses fonctions classiques de secrétariat (traitement du courrier, réponses téléphoniques, gestion de l'agenda, classement documentaire, organisation des déplacements et des réunions...), il joue un rôle de « bras droit » du directeur : gestion de dossiers comme les relations avec les clients ou les fournisseurs, coordination entre le siège et les antennes, suivi approfondi de tout ou partie des dossiers confiés à son directeur (études préalables, réalisation de tableaux de bord pour des bilans...). Il peut aussi l'assister sur des manifestations (foires, salons ...) et, dans certaines entreprises, peut être amené à encadrer une équipe de secrétaires.

↳ Attaché d'administration centrale :

c'est un fonctionnaire de l'Etat qui a pour mission de participer, sous l'autorité d'administrateurs civils, à la mise en œuvre des directives gouvernementales. Ses fonctions sont d'ordre administratif : rédaction

de textes législatifs, de rapports, de notes, d'études... Ses activités sont alors directement liées à la spécialité de son ministère de rattachement (Economie, Environnement, Affaires culturelles...). Il peut aussi être affecté à un service d'administration générale (gestion du personnel, comptabilité, finances...). Dans tous les cas, il exerce des fonctions de conception et peut être chargé de tâches d'encadrement.

↳ Responsable administratif :

il coordonne l'ensemble des services administratifs. Il définit et supervise la gestion administrative (procédures, fonctionnement, affaires juridiques, ...) et financière (trésorerie, contrôle de gestion, ...) d'une structure selon les choix stratégiques adoptés par les instances dirigeantes et les réglementations (financières, fiscales et commerciales) nationales ou internationales. Ses missions peuvent aussi inclure le suivi juridique et fiscal de l'entreprise, les suivis des assemblées générales...

↳ Secrétaire général de mairie :

collaborateur direct du maire et de ses adjoints, il prépare et met en œuvre les décisions du Conseil Municipal. Il est responsable d'une équipe et assure la coordination de l'ensemble des services. Le secrétaire général de mairie détient des compétences élargies lui permettant d'encadrer et de suivre la gestion administrative et budgétaire de la commune, de conduire des projets en pilotant les ressources humaines. Il dispose de compétences juridiques et rédactionnelles ainsi que d'une connaissance préalable du fonctionnement du secteur public lui permettant de mener à bien des actions complexes en concertation avec les partenaires institutionnels et locaux dans le cadre de l'intercommunalité, par exemple. Fonctionnaire territorial, il travaille le plus souvent dans les petites communes.

↳ D'autres métiers :

Attaché territorial - Rédacteur territorial - Secrétaire administratif

Formation possible à l'UGA

♦ Masters (Bac + 5)

- [Manager double compétence](#)

Des structures d'emploi possibles



Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.39 : Les métiers du secrétariat

Ressources numériques

- [Fiches CIDJ](#) sur [PROSE](#)

- Site [Mon orientation](#)



Documentation, Métiers du livre

Ce secteur regroupe les métiers qui traitent des documents, et plus particulièrement des livres pour les domaines de l'édition, de la librairie et des bibliothèques.

Edition, librairie, bibliothèque

Edition, librairie, bibliothèque relèvent de la chaîne du livre. En effet, pour qu'un livre arrive jusqu'au consommateur, des professionnels multiples interviennent : les éditeurs conçoivent un projet et coordonnent auteurs, illustrateurs, correcteurs et ma-

quettistes. Les assistants ou chefs de fabrication, mettent le livre en forme. Puis, ce sont les attachés de presse et les commerciaux qui en assurent la promotion et la diffusion. Au bout de la chaîne, les libraires conseillent et vendent le livre au public, tandis que les bibliothécaires (ou archivistes) les conservent et les mettent à la disposition du public.

Recrutement :

- dans le secteur de l'édition, le Bac + 5 est apprécié. Les stages constituent également un atout indispensable pour développer un réseau de contacts.

- dans le secteur des bibliothèques, l'essentiel des emplois relève de la fonction publique territoriale. Même si en théorie il est possible de passer les concours avec un niveau Bac, Bac +2 ou Bac + 3, les chances de réussite sont meilleures avec une solide culture générale de base et une formation spécialisée de niveau Bac + 5.

Documentation

Les professionnels de ce secteur travaillent dans des domaines très variés : presse, industrie, cabinet d'avocats, associations... Leur travail consiste à utiliser toutes les ressources à disposition (documents papiers ou audiovisuels, presse, radio et télévision, sites Web, blogs, etc.) pour collecter l'information, la traiter et la classer par thèmes puis la stocker de manière à pouvoir l'utiliser au moment où elle est utile. Travail constant de veille documentaire sur des bases de données, moteurs de recherche, logiciels spécifiques de classification et de pré-analyse des documents sont les outils indispensables aux documentalistes.

Recrutement : pour ces professionnels, les collectivités arrivent en tête des recruteurs. Dans le privé, seules les grandes entreprises possèdent leur propre service doc.

Des exemples de métiers

↳ Conservateur des bibliothèques :

il a pour mission de constituer, d'organiser, d'enrichir, d'évaluer et d'exploiter les collections des bibliothèques afin de développer la lecture publique. Il organise l'accès du public à ces collections ainsi que la diffusion des documents à des fins de recherche, d'information ou de culture. Il est en charge de la gestion budgétaire, de la gestion du personnel de la bibliothèque ou médiathèque qu'il dirige. Il fera également le lien, dans le cas de la fonction publique territoriale, avec les élus de la commune ou du département, et leur présentera ses projets de développement.

↳ Bibliothécaire :

il est le trait d'union entre les ouvrages et les usagers. Accueil du public, conservation du fonds, classement, gestion du prêt... ses tâches sont nombreuses. Il commande les ouvrages (livres, CD, DVD...), les classe, et communique auprès du public. Il accueille les lecteurs, les aide dans leurs recherches et peut les orienter dans leur choix de lecture. Selon la taille et la spé-

cialisation de la bibliothèque, ses tâches peuvent être variées et son public assez différent : enfants ou adultes, chercheurs, étudiants, salariés d'entreprises... Pour élargir le public, le bibliothécaire peut aussi organiser des animations : expositions, rencontres avec des auteurs ou débats, lecture de contes, ateliers...

↳ Documentaliste :

il assure la collecte, le traitement et la diffusion des documents traitant d'un sujet défini nécessaire à une entreprise ou un service. On demande fréquemment au documentaliste d'être spécialiste d'un domaine. Selon son expérience professionnelle, il a plus ou moins de responsabilités : il peut effectuer des tâches purement techniques mais peut aussi animer une équipe, gérer des budgets, analyser l'efficacité du système documentaire.

↳ Éditeur :

il dirige une maison d'édition. Véritable chef d'entreprise, il est présent à toutes les étapes du processus qui aboutit à la vente

de livres, de revues, de disques, d'œuvres d'art... Recherche et choix d'ouvrages, suivi de leur fabrication et commercialisation sont les trois volets de son activité. Selon la taille de la société, il assure lui-même ces diverses fonctions ou en délègue une partie à ses collaborateurs.

↳ Libraire :

il est l'intermédiaire entre le livre et le public. Travaillant en collaboration avec les maisons d'édition, le libraire sélectionne et commande auprès d'eux les livres qui correspondent le mieux à sa clientèle. Il assure les tâches liées à la gestion des stocks (commandes, inventaire, retour des invendus...) même si le prix de vente des livres lui est imposé. Certains libraires organisent des rencontres ou des séances de dédicace avec les auteurs pour animer leur espace de vente. Car le libraire exerce un rôle fondamental d'accueil et de conseil. Ses connaissances littéraires et culturelles sont déterminantes pour orienter la clientèle et la fidéliser.

↳ D'autres métiers :

Responsable d'édition - Chargé de veille documentaire - Rédacteur documentaliste - Record Manager - Directeur éditorial

Formations possibles à l'UGA

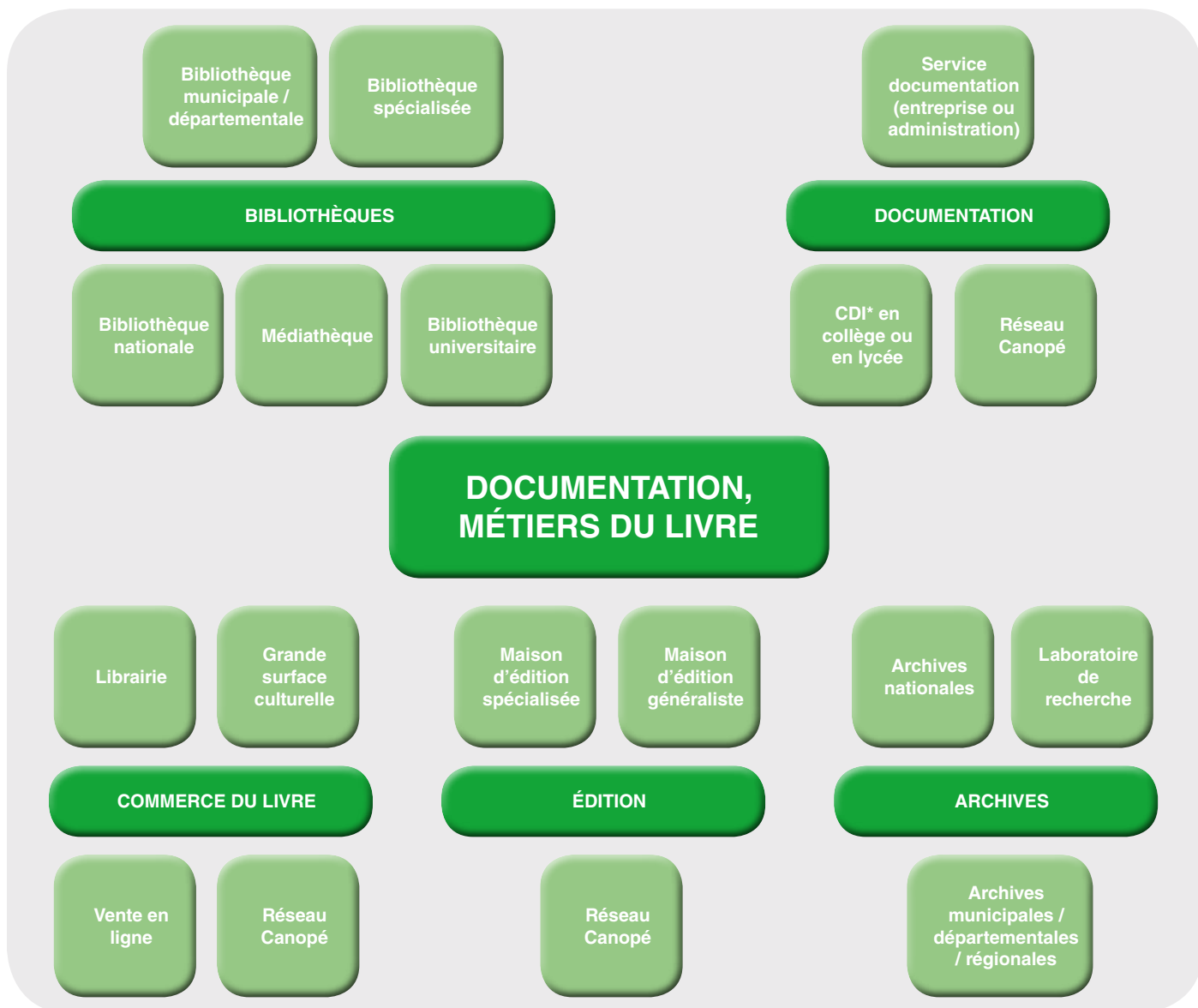
♦ Licence professionnelle (Bac + 3)

- [Métiers des bibliothèques, de la documentation et des archives numériques](#)
- [Responsable des ressources et des projets : littérature et documentation pour la jeunesse](#)

♦ Masters (Bac + 5)

- [Métiers de l'information et de la documentation](#)
- [Métiers de l'édition](#)
- [Métiers des bibliothèques](#)
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), parcours [Documentation](#) (CAPES de documentation)

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- Bibliothèque nationale de France (BNF) : <http://www.bnf.fr/>
- [Les structures régionales du livre](#)
- [Le réseau Canopé](#)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.676 : Les métiers des bibliothèques ; n° 2.677 : Les métiers de la documentation ; n° 2.678 : Les métiers du livre et de l'édition

- **Parcours ONISEP** n° 152 : [Les métiers du livre](#) ; n° 166 : [Les métiers de l'information et de la communication](#)

Ressources numériques

- [Fiches CIDJ](#) sur [PROSE](#)

- Site [Mon orientation](#)

Des secteurs professionnels éventuellement envisageables



Ce secteur regroupe des professionnels travaillant sur des problématiques liées aux difficultés d'ordre social (logement, précarité financière, insertion, difficultés relationnelles, maltraitance...) ou de santé (handicap, dépendance, santé mentale...) que ce soit à travers la gestion de structures d'accueil, l'évaluation ou plus directement l'accompagnement des publics confrontés à ce type de difficultés.

Leur rôle est essentiel dans la lutte contre l'exclusion, pour l'insertion et la reconstruction de liens sociaux. Cela passe par l'accompagnement des chômeurs, l'aide et l'écoute des personnes en difficulté, le conseil aux familles, la reconstitution des réseaux de solidarité, mais aussi la négociation, l'élaboration de projets... toute action qui permet d'être acteur du développement social.

Parmi ces professionnels, on trouve les directeurs d'établissements sociaux, de maisons de retraite, des chargés de mission sur les politiques de la vieillesse dans un conseil général, des assistants de service social, des éducateurs, des conseillers en insertion sociale et professionnelle, des juristes spécialisés dans la défense des droits de l'homme ...

Niveau requis : Certains des métiers du secteur sont accessibles avec un Bac au minimum un Bac +2 / Bac + 3 tandis que d'autres nécessitent un Bac + 5, notamment les postes de gestion de structures, de coordination et d'évaluation des politiques menées dans le domaine du social.

Des exemples de métiers

↳ **Animateur socio-culturel :**

ce terme regroupe une large palette de fonctions qui tournent autour des domaines du sport, des loisirs et de la culture. Il a pour mission de favoriser les échanges. Il contribue ainsi à développer une meilleure cohésion sociale à travers des activités de groupe qu'il conçoit, organise et encadre.

↳ **Responsable de service à la personne :**

il joue un rôle d'intermédiaire entre le directeur du service d'aide à domicile et l'intervenant lui-même. Il évalue les besoins du demandeur d'intervention, organise la prestation à domicile, établit un planning et veille au suivi des prestations. Pour cela, il recrute et encadre les intervenants sur le terrain. Il doit bien connaître la réglementation économique et sociale de l'aide

à domicile ainsi que les dispositifs d'aide financière spécifiques de ce secteur. Enfin, il doit veiller au respect de la qualité des services rendus.

↳ **Conseiller en emploi et insertion professionnelle :**

il conseille et propose des actions d'accompagnement professionnel afin de favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes. Il aide différents publics à résoudre leurs problèmes de recherche d'emploi, de chômage, de reconversion professionnelle ou parfois de simple gestion de carrière. Il accueille et informe les personnes sur le marché du travail, les professions, les formations.

↳ **Directeur d'établissement social :**

il est responsable de l'encadrement technique, administratif et juridique des éta-

blissements sociaux et en assure la gestion financière. Il a en charge les établissements accueillant des mineurs inadaptés ou handicapés, des adultes handicapés ou en difficulté : foyers de l'enfance, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, instituts médico-éducatifs...

↳ **Administrateur de mission :**

il assiste le chef de mission humanitaire : il gère les aspects administratifs de la mission (suivi du budget, rédaction des rapports financiers pour le siège, gestion du personnel local). Il participe aux réunions de coordination entre les différents acteurs humanitaires, entretient les relations avec les bailleurs de fonds, les autorités locales et les équipes mobilisées.

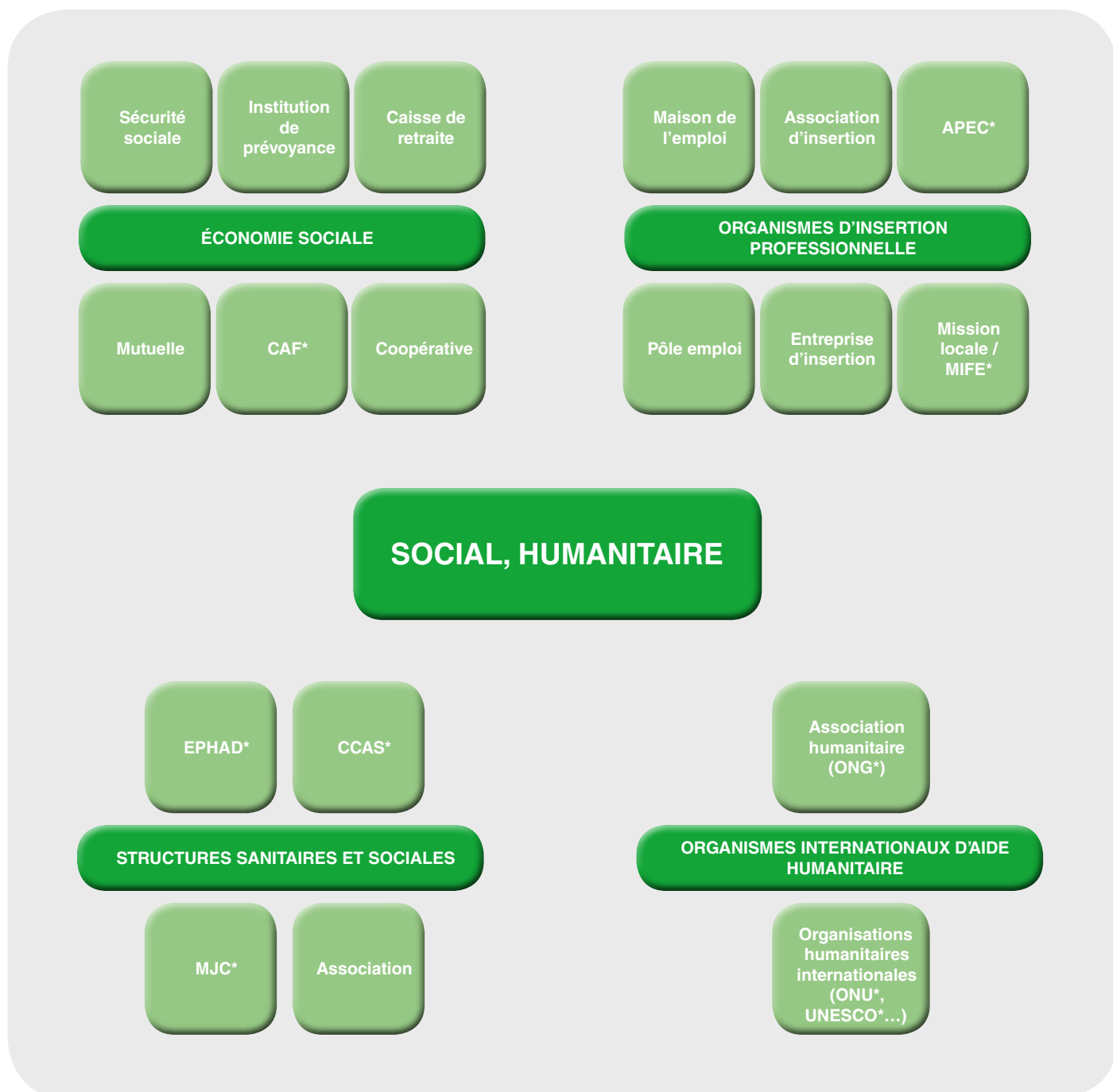
Formations possibles à l'UGA

♦ **Licence professionnelle (Bac + 3)**

- [Gestion et accompagnement des parcours professionnels](#)

- Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques, parcours [Gérontologie](#)

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- Maison de l'emploi : [exemple du pays voironnais sud Grésivaudan](#) et [coordonnées des maisons de l'emploi de l'Isère](#)
- [Annuaire des maisons de l'emploi en France](#)
- [Sanitaire / social](#) : adresse des structures du secteur
- [Action sociale](#) : registre du social et du médico-social

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.09 : Les métiers de l'humanitaire ; n° 2.76 : Les métiers du social ; n° 2.763 : Les métiers de la médiation ; n° 2.710 : Les métiers de la gestion hospitalière, sanitaire et sociale ; n° 2.767 : Travailler dans l'économie sociale et solidaire
- **Parcours ONISEP** n° 133 : [Les métiers du social](#)

Ressources numériques

- [Fiches CIDJ](#) sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)

Marketing, Publicité



De la conception d'un produit à sa promotion, différents professionnels interviennent, avec un objectif commun : gagner des parts de marché.

Marketing

Concevoir un nouveau produit, étudier le comportement des consommateurs, fidéliser les internautes, tels sont les défis des spécialistes du marketing. Pour cela, ils imaginent ensuite les caractéristiques d'un nouveau produit, effectuent des études de

marché, sur la base de fichiers de consommateurs représentatifs d'un marché donné. Il s'agit d'analyser les attentes des clients et l'offre de la concurrence en utilisant des instruments très variés : enquêtes, échantillons, entretiens, réunions de groupe...

Les techniques de marketing peuvent faire appel à des disciplines très variées : psychologie, sociologie, statistiques, mathématiques, économie, informatique...

Depuis quelques années, avec l'évolution des nouvelles technologies, la fonction marketing est en pleine évolution. De nouveaux métiers se développent dans le webmarketing : community manager, responsable des partenariats internet, webmarketer, consultant e-CRM, etc... Ils nécessitent la maîtrise de l'anglais et bien entendu du Web.

Recrutement : pour travailler dans le marketing, un Bac + 5 en marketing ou statistiques est recommandé. Impossible de réussir sans être constamment à l'affût d'une nouvelle tendance, d'une nouvelle méthode de promotion, d'un nouveau produit...

Publicité

Les professionnels de ce secteur travaillent sur un projet de communication, de la création d'un message publicitaire à sa diffusion. Sur ce créneau, trois types de professionnels se côtoient : les commerciaux qui vendent des espaces publicitaires ou sont en charge de la relation commerciale avec des annonceurs, les métiers stratégiques qui élaborent les plans de communication et de diffusion des messages publicitaires et les créatifs en charge de la réalisation des annonces publicitaires.

Recrutement : pour travailler dans la publicité, un Bac + 5 assorti d'une expérience solide sont indispensables. Il ne faut donc pas hésiter à réaliser plusieurs stages pour pouvoir se créer un réseau et multiplier ainsi les contacts qui seront un atout précieux au moment de la phase d'insertion professionnelle. Les métiers les plus recherchés sont ceux du digital et plus précisément ceux en relation avec les données web et les réseaux sociaux. L'essentiel des postes se situent en Ile de France ou la moitié des agences de pub sont implantées.

Des exemples de métiers

↳ Chargé d'étude marketing :

il est chargé de fournir des analyses chiffrées pour aider le chef de produit ou le directeur commercial à piloter les actions commerciales. Pour cela, il étudie le comportement des consommateurs, le poids de la concurrence ou l'efficacité d'un circuit de distribution. Ses outils ont les panels, baromètres, post-tests, entretiens qualitatifs, réunions de groupes ... Il doit donc maîtriser les techniques du marketing, les statistiques et l'informatique et faire preuve d'une grande rigueur et de bonnes qualités relationnelles.

↳ Chargé d'étude média (média-planner) :

il est chargé de définir la meilleure stratégie publicitaire en fonction des objec-

tifs des annonceurs et du budget fixé et de garantir la visibilité de la campagne. Il élabore une stratégie média à partir des informations disponibles sur les différents supports (audience, public, prix des espaces publicitaires...). Ses outils principaux sont les statistiques, les études de marché, les mesures d'audience...

↳ Concepteur-rédacteur de publicité :

il conçoit et rédige les messages publicitaires en fonction d'un « public cible » et sur la base d'un axe de campagne défini par les services commerciaux. Pour cela, il procède à des recherches documentaires sur les caractéristiques du produit, son marché potentiel, sa position par rapport à la concurrence. Puis il met au point plu-

sieurs projets et supervise la réalisation de celui qui a été retenu (mise en page des textes et des images, format des documents, enregistrements sonores et visuels).

↳ Chargé de marketing direct :

il constitue les fichiers de clients en tenant compte de leurs caractéristiques et élabore un argumentaire de vente sur ses produits. Il s'agit de diffuser, non pas auprès du plus grand nombre, mais auprès de consommateurs ciblés, un message publicitaire personnalisé. Il choisit ses supports de communication en fonction du budget qui lui est alloué : courrier, mailing, phoning...

Formations possibles à l'UGA

♦ Master (Bac + 5)

- [Ingénierie marketing des marques](#)
- [Communication marketing et digitale](#)
- [Marketing digital et e-commerce](#)

Des structures d'emploi possibles



Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.334 : Les métiers du marketing ; n° 2.671 : Les métiers de la publicité
- Parcours ONISEP n°169 : [Les métiers du marketing et de la publicité](#) ; n° 130 : [Les métiers du Web](#) ; n° 123 : [Les métiers de la mode et du luxe](#)

Ressources numériques

- Fiches CIDJ sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)

Sigles utilisés

[ANR](#) : Agence nationale de la recherche
[AFPFA](#) : Association pour la formation professionnelle des adultes
[APEC](#) : Association pour l'emploi des cadres
[ATHENA](#) : Alliance nationale des sciences humaines et sociales
[CAF](#) : Caisse d'allocations familiales
[CAUE](#) : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
[CCAS](#) ou [CCAS](#) : Centre communal d'action sociale
[CCI](#) : Chambre de commerce et d'industrie
CDI : Centre de documentation et d'information
[CDT](#) / [CRT](#) : Comité départemental du tourisme / Comité régional du tourisme
[CEREQ](#) : Centre d'études et de recherche sur les qualifications
[CFA](#) : Centre de formation d'apprentis
[CGET](#) : Commissariat général à l'égalité des territoires
[CNAM](#) : Centre national des arts et métiers
[CNED](#) : Centre national d'enseignement à distance
[CNRS](#) : Centre national de la recherche scientifique
[DDT](#) : Direction départementale des territoires
[DGESCO](#) : Direction générale de l'enseignement scolaire
[DGRI](#) : Direction générale de la recherche et de l'innovation (ministère de l'éducation nationale)
[DRAC](#) : Direction régionale des affaires culturelles
[DREAL](#) : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
[DSDEN](#) : Direction des services départementaux de l'éducation nationale
[EPHAD](#) : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
[ETI](#) : Entreprise de taille intermédiaire
[FONGECIF](#) : Fonds pour la gestion du congé individuel de formation
[GRETA](#) : Groupement d'établissements
[IGAENR](#) : Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche
[IGEN](#) : Inspection générale de l'éducation nationale
[INED](#) : Institut national d'études démographiques
[INJEP](#) : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire
[MIFE](#) : Maison de l'information sur la formation et l'emploi
[MJC](#) : Maison des jeunes et de la culture
[OMT](#) : Organisation mondiale du tourisme
[ONG](#) : Organisation non gouvernementale ([ONG de défense de l'environnement](#))
[ONU](#) : Organisation des Nations Unies
[OPAC](#) : Office public d'aménagement et de construction
[OPCA](#) : Organisme paritaire collecteur agréé
[OPH](#) : Office public de l'habitat
[OSEO innovation](#) : Structure de financement des entreprises innovantes
[SAFER](#) : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
[TPE](#) / [PME](#) : Très petite entreprise (ou microentreprise) / Petite et moyenne entreprise
[UNESCO](#) : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

DES ÉTUDES À L'EMPLOI

> SCIENCES HUMAINES APPLIQUÉES

>> Septembre 2018



Réalisé par le service Publication Information Communication

Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle - UGA